

Pour un entrepreneuriat féminin au service de la croissance

Depuis 2007, le monde entier célèbre la «Global Entrepreneurship week» ou semaine mondiale de l'entrepreneuriat autour de la mi-novembre. Son objectif est simple. Il s'agit de magnifier les entrepreneurs. C'est-à-dire tous ceux qui envisagent la création d'une activité indépendante, une nouvelle entreprise ou le développement d'une entreprise existante, seule ou de façon collégiale. Ainsi perçu, entreprendre ne fait, a priori, aucun distinguo entre les femmes et les hommes. Mais à bien y regarder, on se rend compte que cette activité sociale est une fenêtre ouverte par laquelle on peut, une fois de plus, constater les trop nombreuses discriminations sociales que subissent les femmes. Et notre pays, la République du Congo, ne fait pas l'économie de telles injustices.

Les congolaises, des entrepreneuses faute de mieux

Les femmes d'Afrique sub-saharienne sont championnes du monde de l'entrepreneuriat. Elles occupent le haut du pavé avec un taux de représentativité de 26% tandis que l'Europe ne compte que 6% d'entrepreneuses (cf. Women Entrepreneurship in Africa: à path to empowerment). A l'instar des autres femmes africaines, les congolaises sont nombreuses à entreprendre. Elles représentent 55,9% des travailleurs pour leur propre compte (cf. EESIC, 2011). Malheureusement, elles évoluent pour l'essentiel dans le secteur informel (78,8%) où elles travaillent généralement dans l'agriculture, l'élevage ou encore le commerce. Le choix de cette activité par les Congolaises s'est généralement imposé à elles. Entreprendre est devenu l'unique voie pour ces femmes, d'intégrer le marché du travail dans lequel le fait d'être de sexe féminin est un sérieux handicap. La preuve, au Congo, les femmes (12%) sont plus nombreuses à être en situation de chômage que les hommes (10%) (cf. EESIC : 2011). Ce chômage est lui-même le résultat d'un faisceau de facteurs convergents tels que : la discrimination à l'embauche des femmes ayant un niveau égal ou supérieur à celui des hommes, les déperditions scolaires résultants de la primauté de l'éducation



des garçons à celle des filles dans certaines familles ou encore à cause des grossesses et des mariages précoces. Ainsi, peu ou mal formées, ces entrepreneuses, par pis-aller, sont contraintes de conduire leurs activités génératrices de revenus avec des moyens rudimentaires. Elles utilisent très généralement leurs propres moyens financiers car elles ne peuvent prétendre à quelque crédit, ne possédant pas les garanties bancaires suffisantes telles que les titres fonciers notamment. Pendant que les entrepreneuses occidentales sont diplômées et créent des start-up et des structures formelles, les africaines entrepreneuses sont souvent non diplômées et créent des entreprises pour survivre.

D'un entrepreneuriat de nécessité à un entrepreneuriat de vocation

En dépit de ces moyens rudimentaires, les Congolaises sont championnes de l'entrepreneuriat dans notre pays. Grâce au produit de leur activité, elles arrivent à subvenir aux besoins quotidiens de leurs familles en matière d'éducation et de santé notamment. En 2016, la contribution des femmes africaines qui entreprennent au PIB du continent a représenté une valeur totale estimée entre 250 et 300 milliards de dollars US, soit environ 12-14% du PIB africain (WIA, 2017).

Au regard d'un tel résultat et compte-

tenu de la force de travail que représentent ces entrepreneuses, il paraît absolument utile de capitaliser ce dynamisme des femmes de notre pays afin que leur activité cesse d'être un entrepreneuriat de survie pour devenir un entrepreneuriat de croissance. Car en créant les conditions qui permettent à ces femmes de réussir dans l'entrepreneuriat, on leur ouvre la possibilité de générer une richesse dont notre pays a besoin pour lutter contre la pauvreté, pour accéder au développement à travers la diversification de notre économie comme cela a été recommandé dans le Programme National de Développement (PND).

Pour ce faire, il est utile que le gouvernement élabore une double stratégie avec un axe prophylactique, de moyen terme et un axe curatif ou de court terme. A moyen terme, il est indispensable de renforcer l'accès des filles aux filières professionnelles et techniques. Celles-ci doivent cesser d'être les voies de stockage des «inadaptés» des filières générales pour devenir de véritables creusets des talents de demain. Ces talents peuvent être repérés très tôt à travers des concours de la jeune entrepreneuse organisé dans les démembrés de l'Etat. Parallèlement, à moyen terme et pour juguler ce taux élevé de femmes dynamiques et pourtant en recherche d'emploi, sans formation ni fortune, il est nécessaire que les pouvoirs publics créent plusieurs structures qui permettent la formation des entrepreneuses. De tels incubateurs devront proposer des parcours permettant d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires pour être des gestionnaires efficaces, d'une part. D'autre part, il est primordial de leur faciliter l'accès aux financements à des taux avantageux. C'est à ce prix que nous pourrions assurer aux filles et aux femmes de notre pays de passer d'un entrepreneuriat de survie, à un entrepreneuriat de vocation, seul capable de véritablement permettre aux 52 % de femmes congolaises de contribuer efficacement au développement de notre pays tout entier.

Danièle Sassou Nguesso
Présidente de la Fondation
Sounga
www.fondationsounga.org